MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

L'acheteur exerçant la maîtrise d'ouvrage
État / Ministère des Transports Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest

Objet du marché
Accord-cadre portant sur les travaux de génie civil sur les réseaux secs et sur l'infrastructure de vidéosurveillance de la DIRSO

Marché sur procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1, R.2123-4 à R.2123-5 du CCP et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP.

Date du marché
Numéro d'EJ du contrat
Code CPV principal
45222000-9
Minimum - Maximum
Minimum TTC : Cf. article 2-1 Maximum TTC : Cf. article 2-1
Imputation

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'acte d'engagement comporte ____ pages et les annexes n°____

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Représentant du Maître d'ouvrage (RMO)
Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes du Sud-Ouest par délégation de Monsieur le Préfet de la région Occitanie donnée par arrêté préfectoral du 3 août 2026

Ordonnateur
Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes du Sud-Ouest par délégation de Monsieur le Préfet de la région Occitanie donnée par arrêté préfectoral du 3 août 2026

Comptable public assignataire
Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Occitanie et de Haute-Garonne

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Nous soussignés,

Cotraitant 1

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 2

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant __

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant __

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

– pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) **N° 26-01 MTER-DIRSO du 9 juillet 2026** et des documents qui y sont mentionnés ;

– produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de mon offre finale.

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise de notre offre finale .

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de notre offre finale.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Détermination des prix

L'accord-cadre ne comporte pas de minimum mais un maximum.

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0. Ce mois est réputé correspondre à celui auquel le candidat a fixé ses prix remis dans son offre finale.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

L'opération de travaux n'est pas allotie.

Les minimum et maximum de l'accord-cadre à bons de commande sur les 4 ans sont fixés ainsi :

Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT	Maximum TTC
Aucun	Aucun	3 150 000,00 €	3 780 00,00 €

Les travaux et les autres prestations seront rémunérés par application des prix du bordereau des prix du présent accord-cadre.

❑ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

Les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance seront effectuées à l'occasion de chaque commande.

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai/nous pourrons** présenter en nantissement ou céder sera limité au montant maximal de chaque bon de commande diminué, éventuellement, de la part sous-traitée.

ARTICLE 3. DURÉE DE L'ACCORD-CADRE ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

3-1. Durée de l'accord-cadre

La durée de validité de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de la date de sa notification .

L'accord-cadre est reconductible par tacite reconduction dans la limite de 3 reconduction(s) selon la périodicité suivante, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Période	Durée
Période ferme	12 mois
Reconduction n° 1	12 mois
Reconduction n° 2	12 mois
Reconduction n° 3	12 mois

La durée de l'accord-cadre reconduit est identique à celle de l'accord-cadre initial et débute le lendemain de l'accord-cadre précédent.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit se prononcer au moins 2 mois avant la fin de la période en cours.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de cette durée.

3-2. Durée et délai d'exécution des bons de commande

Le délai d'exécution afférent à chaque commande ainsi que son point de départ et la durée d'exécution de la période de préparation de chantier seront précisés dans le bon de commande.

Dans le cas ou la durée d'exécution de la période préparation fixée dans un bon de commande n'est pas de deux mois, il est dérogé à l'article 28.1 du CCAG travaux.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée du marché majorée de 6 mois.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

❑ **Entreprise unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

| | | |

❑ **Groupement solidaire à compte unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Mandataire du groupement solidaire	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

❑ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Groupement conjoint**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 5	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Entreprise unique**

Le titulaire désigné ci-devant :

❑ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **Groupement solidaire**

Le mandataire du groupement solidaire désigné ci-devant :

❑ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	❑ refuse de la percevoir	❑ ne refuse pas de la percevoir
2	❑ refuse de la percevoir	❑ ne refuse pas de la percevoir
3	❑ refuse de la percevoir	❑ ne refuse pas de la percevoir
4	❑ refuse de la percevoir	❑ ne refuse pas de la percevoir
5	❑ refuse de la percevoir	❑ ne refuse pas de la percevoir

ARTICLE 5. INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Le titulaire déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des articles N° 1-6.5.1 et N°11 précisant les modalités de participation des entreprises à l'action obligatoire d'insertion afin de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion,

Le titulaire s'engage à offrir des emplois à du personnel en insertion visé à l'article 11 du CCAP à hauteur de :

Désignation	Nombre d'heures d'insertion minimales
LOT UNIQUE	**35 HEURES / 100 000€**

Dans le délai de 2 semaines maximum suivant la notification du marché, l'entreprise doit contacter la Cellule clauses d'insertion pour présenter son projet d'insertion et fixer le calendrier prévisionnel de réalisation.
En cas de groupement d'entreprises, la répartition des heures entre les cotraitants devra alors être déterminée.

Dans le cadre de ce dispositif, l'entreprise désigne un correspondant pour la Cellule clauses sociales d'insertion :

Nom : ……...……

Prénom : …….…….

Fonction : …….……..

Fait en un seul original
à : le :

<u>Identification (nom, prénom) et signature</u> :
- du représentant habilité du prestataire unique ;
- ou du représentant habilité du mandataire du groupement et habilité par les membres de ce même groupement :

Acceptation de l'offre
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement. Le représentant du Maître d'ouvrage à : le :

❑ ANNEXE N°___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s) - Numéros du bordereau de prix
Autres cotraitants		**Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s) - Numéros du bordereau de prix**
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		